

Compte rendu de la séance du 09 octobre 2020

Président : Christian CHAUBET

Secrétaire(s) de la séance: Laurent CHAUBET

Liste des présents : Christian CHAUBET, Philippe LOPEZ, Serge BABY, Marcel MICHELSON, Laurent CHAUBET, Rose-Marie DOMBRECHT, Alexandre ALCARAZ

Absents :

Procuration : Jeannine DELMAS, Sébastien BOULBES, Danièle COT, Nicole ROUJA

Ordre du jour:

- 1- SDE09 : inscription au programme de sécurisation BT s/P "Sermet".
- 2 - Décision modificative.
- 3- Nomination du référent du SMDEA.
- 4- Nomination du référent Pays d'Art et d'Histoire.
- 5- Désignation des membres de la commission Electorale.
- 6- Subvention Association Gymnastique Volontaire.
- 7- Incorporation de la parcelle AD 708 dans la voirie communale.
- 8- Acquisition des parcelles AD 462 et 694 de la succession de Mme HUC.
- 9- Autorisation de dépenses d'investissement avant vote du budget 2021.

Divers

Délibérations du conseil:

Travaux SDE 09 (DE 2020 023)

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux d'électricité "Sécurisation BT s/P2 Sermet" doivent être réalisés. Ces travaux relèvent du SDE09, auquel la commune a transféré sa compétence en la matière. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 40 000€. Dans le cadre de ce programme le SDE09 allège en totalité la part revenant à la commune.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

- Demande au SDE 09 la réalisation des travaux d'électricité "Sécurisation BT s/P2 Sermet"
- Accepte la proposition de financement du SDE09 sur un programme d'électrification rurale.

Voté à l'unanimité

Vote de crédits supplémentaires - lagarde (DE 2020 024)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

2151 - 18	Réseaux de voirie	-285.89	
2151 - 19	Réseaux de voirie	285.89	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.
Voté à l'unanimité

Nomination délégué SMDEA (DE 2020 025)

Suite aux élections municipales du 16 mars 2020 et du 28 juin 2020 et l'élection du Maire et de l'adjointe le 3 juillet 2020. Il est nécessaire de renouveler la représentation de la commune au Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SMDEA)

M. ALCARAZ étant toujours dans les effectifs de ce syndicat il convient de nommer un autre titulaire.

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des délégués qui siègeront au SMDEA

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré
Nomme à l'unanimité en qualité de titulaire :

- M. Christian CHAUBET membre titulaire
- Madame Nicole ROUJA reste membre suppléante

CHARGE Monsieur le maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.
Voté à l'unanimité

Délégué Pays d'Art et d'Histoire (DE 2020 026)

Le Pays d'Art et d'Histoire demande à chaque Commune de désigner un référent pour siéger lors des assemblées

Mme DOMBRECHT Rose- Marie fait proposition de représenter la Commune lors des assemblées du pays d'art et d'Histoire

Le conseil municipal après en avoir délibéré

NOMME Mme DOMBRECHT Rose-Marie comme représentante du Pays d'Art et d'Histoire pour la commune de Lagarde.

Voté à l'unanimité

Nomination des membres de la commission électorale

Sont proposés :

Représentant du Conseil Municipal :

M. CHAUBET Laurent, Titulaire
M. BOULBES Sébastien, suppléant

Représentants de l'administration :

M. Gérard GALY Titulaire
M. André ROUFFY suppléants

Représentants du Tribunal :

Titulaires - M. Avelino GONZAGA

- M. Cédric COMBES

Suppléants - M. Joël BAUZOU

- M. Claude BABY

Vote des subventions aux associations (DE 2020 027)

L'association de Gymnastique Volontaire de moulin neuf a déposé un dossier de demande de subvention, étant donné que plusieurs de ses membres sont domiciliés à Lagarde

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

DECIDE d'octroyer une subvention de 40 euros.

CHARGE M. le Maire de procéder au paiement de cette subvention.

10 Pour 1 contre

Incorporation de la parcelle AD 708 nommée Impasse Henri Delmas dans la voirie communale (DE 2020 028)

M. Le Maire explique que suite à la rétrocession de la parcelle AD 708, l'acte d'acquisition est en cours de publication au Fichier Immobilier.

Cependant afin d'assurer la liaison avec le service de cadastre (SDIF), le Conseil Municipal doit prendre une délibération précisant l'incorporation de la Parcelle dans la voirie communale. Cette parcelle a déjà été nommée Impasse Henri DELMAS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

DECIDE d'incorporer dans la voirie Communale, la Parcelle AD708 nommée Impasse Henri DELMAS,

Voté à l'unanimité

Acquisition des parcelles AD 462 et AD 694 de la succession de Mme HUC pour sécurisation des remparts (DE 2020 029)

M. Le Maire explique au Conseil Municipal que suite aux différentes réunions avec la DRAC, l'Architecte des bâtiments de France et de M. Lemozie de la Sté Correa, il a été constaté l'urgence de réaliser des travaux de sécurisation des remparts du château. Les domaines sont curateurs de ces parcelles qui font parties de la succession de Mme HUC. Il s'avère que le montant des travaux pourront être subventionnés que si la commune devient propriétaire des parcelles concernées AD 462 et 694.

Le coût d'acquisition des parcelles par la commune est de 920€ hors frais.

Le coût des travaux d'urgence sur le mur de soutènement est estimé à 65 000.00HT.

Afin de pouvoir réaliser les travaux de sécurisation, M. Le Maire propose d'acquérir les parcelles AD 462 et 694.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des éléments du dossier et après en avoir délibéré :

DECIDE d'acquérir les parcelles AD 462 et AD 694.

AUTORISE M. le Maire à réaliser et signer tous les documents nécessaires à l'acquisition des parcelles et de signer le devis concernant la réalisation des travaux.

AUTORISE M. le Maire à contacter toute les organismes susceptibles de nous aider à financer les travaux d'urgences pour la sécurisation des remparts.

Voté à l'unanimité

Autorisation de dépenses d'investissements avant vote du Budget 2021
(DE 2020 030)

Monsieur le Maire explique qu'afin de pouvoir réaliser les dépenses d'investissement relatives aux opérations en cours ou celles projetées sur le budget 2021, il demande de bien vouloir l'autoriser, dans l'attente du vote du budget 2021, à engager et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, comme les dispositions légales le permettent, pour les affectations suivantes :

	Dépenses 2020	25%
Chapitre 21	137 246.60	34 311.65

Voté à l'unanimitéLe Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré :

- **Autorise** Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement mentionnées ci-dessus relatif à l'exercice 2020 dans l'attente du vote du budget principal.

Voté à l'unanimité

M. Christian CHAUBET, Maire